



L'assemblée générale des délégué-e-s mandaté-e-s de 29 lycées et collèges de l'académie de Créteil s'est tenue avec les organisations syndicales académiques SNES-FSU, SNEP-FSU, SN-FO-LC, CGT EDuc'action, Sud Education ce mercredi 6 février à Bobigny.

Elle s'est réunie au lendemain d'une grève nationale qui a vu, dans de nombreux établissements de l'académie, une mobilisation particulièrement forte autour de revendications claires : augmentation générale des salaires par l'augmentation du point d'indice, abandon du projet de réforme des retraites, abrogation des réformes Blanquer des lycées, du Bac, de Parcoursup et de la loi ORE.

Les interventions des délégués ont permis de faire circuler les informations suivantes :

- **La reconduction de la grève a été décidée dès le mercredi matin 6 février** dans 4 lycées et un collège. Dans 3 ou 4 autres établissements, les délégués nous indiquent que l'état d'esprit des collègues est : « *on est prêt, on attend la réunion de ce mercredi, on veut la reconduction* »
- Des initiatives se multiplient pour informer les parents du contenu des réformes Blanquer. De nombreux délégués ont donné des éléments sur la **préparation de l'organisation de la « nuit des établissements » mardi 12 février**, dans le but en particulier de rencontrer les parents
- **L'annonce des DHG dans les collèges et les lycées** permet de mesurer concrètement les conséquences désastreuses qui résulteraient de l'application des réformes et du projet de décret permettant à l'administration d'imposer une 2^{ème} HSA : suppressions de postes, licenciements de contractuels, élèves promis au tri social dès la seconde par le mécanisme de la sélection...

Dans tous les établissements, un même rejet unanime : ces réformes ne peuvent pas passer !

Dans tous les établissements, une même question : comment gagner ?

Les délégué-e-s réuni-e-s, avec les sections syndicales présentes, considèrent que c'est le moment d'engager un vrai rapport de forces et décident à l'unanimité:

- **D'appeler à amplifier partout le mouvement de reconduction de la grève**
- **D'appeler les collègues à se réunir en assemblée générale dans les établissements pour réaffirmer les revendications, locales et nationales, pour discuter et voter la reconduction de la grève dès demain jeudi 7 février**
- **De proposer aux assemblées générales d'établissements d'assurer le succès du rassemblement du mardi 12 février au Ministère (rendez vous en fin de matinée à confirmer après accord de la Préfecture)**
- **D'appeler à une nouvelle assemblée générale intersyndicale de délégué-e-s mandaté-e-s le lundi 11 février à 17h30 (lieu à préciser)**

